## République française Département des Hautes-Pyrénées COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

## Séance du mercredi 03 mars 2021

Date de la convocation: 24/02/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le trois mars l'assemblée régulièrement

Membres en exercice : convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

12

<u>Présents</u>: Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine

Présents: 10 LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR,

Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA,

Votants: 10 Alexandra FRONTY, Benoît TOULOUZET

Représentés :

Excusés:

<u>Absents</u>: Xavier MACIAS

Secrétaire de séance : Pascal FLURIN

## 2021\_016 - Objet: INSCRIPTION PAR ANTICIPATION DE CREDITS AU BUDGET 2021 POUR UNE OPERATION D'INVESTISSEMENT

Le président expose au conseil le besoin d'alimenter par anticipation des comptes sur des opérations en investissement afin de pouvoir régler des factures sur des travaux effectués et à venir, et ce avant la délibération du budget prévisionnel. Les opérations sont les suivantes :

Compte 23	Immobilisations	Montant à inscrire
Opération 2313 - 57	La fruitière	+ 12 000 €

Cet exposé terminé, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents décide :

de voter ces crédits.

Compte 23	Immobilisations	Montant à inscrire
Opération 2313 - 57	La fruitière	+ 12 000 €

 d'autoriser le président à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président Pierre CAPOU

Calou

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/03/2021 065-256501321-20210303-2021\_016-DE Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_\_ et publié ou notifié le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_\_

RF Tarbes

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/03/2021 065-256501321-20210303-2021\_016-DE